



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>33667</b>	De <b>Mme Laetitia Saint-Paul</b> ( La République en Marche - Maine-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> > Proposition allemande de transports ferroviaires paneuropéens	<b>Analyse</b> > Proposition allemande de transports ferroviaires paneuropéens.
Question publiée au JO le : <b>03/11/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>12/01/2021</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Laetitia Saint-Paul attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la proposition de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne de relancer le trafic ferroviaire de voyageurs transeuropéen. Assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne depuis le mois de juillet 2020, l'Allemagne a récemment présenté un projet de reconstitution d'un réseau transeuropéen de lignes ferroviaires, en particulier entre les capitales d'Europe de l'ouest. Sans incidence législative, ce projet nécessite cependant une coopération et une coordination forte entre les différents gestionnaires nationaux du rail. Alors que le transport ferroviaire est l'une des pierres angulaires du plan de relance en ce qui concerne la transition écologique, cette proposition permettrait de proposer une alternative crédible et attractive au transport aérien. Elle traduirait également l'envie démontrée par les Français lors des consultations citoyennes de voir l'Europe engagée sur des projets concrets au quotidien. Elle l'interroge donc sur le soutien que la France compte apporter à cette initiative.